



5 - ANNEXES

5.4.1 Liste des prescriptions



Département de la Lozère

LISTE DES PRESCRIPTIONS

Risque inondation

Atlas des Zones Inondables (AZI)

Risques liés au sol

Mouvement de terrain (éboulement, chute de bloc, glissement de terrain, effondrement, affaissement, tassement)

Aléa retrait et gonflement des argiles

Risque feu de forêt – Obligation de débroussaillage

*Règles de débroussaillage s'appliquant selon l'arrêté préfectoral du 3 décembre 2002 –
Plaquette « Débroussailler en Lozère » pour plus de renseignements*

Risque sismique faible

Risque lié au transport de matière dangereuses (TMD)

Autoroute A75 et la route départementale RD 988

Nuisances sonores :

- **Classement sonore des infrastructures de transport terrestre**
- **Cartes de Bruit Stratégiques (CBS) des Grandes Infrastructures de Transport Terrestre (GITT) sur le département de la Lozère 3^{ème} échéance**

Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

- ZNIEFF de type 1

910030228 – Ruisseau de Dioulou, du Pont des Moulins à sa confluence avec le Lot

730011380 – Rivière Lot (partie Aveyron)

910030229 – Grotte de Roquaizou

- ZNIEFF de type 2

910030634 – Vallon de l'Urugne et corniches de Saint-Saturnin

910015716 – Contrefort Sud de l'Aubrac

910030195 – Vallée du Lot (partie Aveyron)

Site Natura 2000

FR9101374 – Vallon de l'Urugne

Prescription archéologique